



LE PROJET ÉCO DÉFIS **LABEL UNE COP D'AVANCE** SERRE-PONÇON

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, UNE **CARTE UNIQUE POUR LE TERRITOIRE P9**



LE NOUVEAU SENTIER PÉDAGOGIQUE **DU DÉCHET À EMBRUN** P14

À LA RENCONTRE

DES HABITANTS DES COMMUNES

Présentation du projet de territoire

Chantal EYMEOUD, Présidente de la communauté de communes, s'était engagée à aller à la rencontre des habitants et élus des 17 communes qui composent le territoire

12 réunions publiques ont été organisées sur les mois de mars, avril et mai 2022 dans les communes.

Elles ont permis des échanges constructifs sur les projets portés par la communauté de communes de Serre-Ponçon. C'était également l'occasion de présenter les différentes missions et compétences exercées par la communauté de communes, son mode d'organisation et sa gouvernance.

Cela a permis de présenter le projet de territoire qui a été le fruit d'un long travail de l'ensemble des élus et des citoyens du territoire à travers de nombreuses concertations. Tous les sujets ont pu être abordés et chacun a pu s'exprimer dans le respect des différentes opinions.

LE PROJET DE TERRITOIRE S'ARTICULE AUTOUR D'UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE PRÉSERVATION DES RESSOURCES, QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET AMBITION DE DÉVELOPPEMENT.

Il se décline en 3 grandes ambitions :

- Diversifier et innover dans les activités économiques en valorisant mieux les potentiels du territoire,
- Devenir un territoire exemplaire en matière de transition écologique,
- Offrir un meilleur cadre de vie aux habitants en renforçant les services publics de proximité et la cohésion sociale du territoire.



Réunion publique Embrun



Réunion publique Crévoux



Présidente de la communauté de communes de Serre-Poncon :

« J'attache une grande importance à pouvoir rencontrer tous les habitants de la communauté de communes. Ces échanges et ces discussions permettent de mieux faire connaître nos actions mais aussi d'enrichir nos réflexions, de faire évoluer nos projets pour qu'ils soient les plus proches des attentes de chacun. C'est comme cela que nous renforçons l'identité de notre territoire. Je veux remercier l'ensemble des habitants présents pour la qualité des débats, les 16 maires pour leur accueil chaleureux et convivial ».



Réunion publique Saint-Sauveur



Réunion publique Crots



SOMMAIRE

02	Focus
03	Édito
04>05	Aménagement du territoire
	Développement touristique
06,07	& Activités de pleine nature
	et mobilité
08	Service de proximité
09	Culture & Patrimoine
10,11	Environnement / GEMAPI
12,13	Assainissement
12>13	Assainissement

Serre-Ponçon en revue, est édité par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Conception: Caly Graff à Embrun page de couverture: Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon

Impression: 8 500 exemplaires

Crédits photos couverture : CCSP

N° ISNN 2782-0939

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

Notre communauté de communes, à qui la loi confère des compétences de plus en plus élargies, que nous devons exercer, devient chaque jour un organisme stratégique maitrisé par les élus pour développer harmonieusement le territoire et proposer des services utiles à la population.

A mon sens, l'efficacité de nos actions passe par la concertation et la proximité avec nos concitoyens.

Nous avons la chance de posséder une entité territoriale pertinente, Serre-Ponçon, à fort potentiel, et une équipe de maires et d'élus qui se respectent dans leur diversité, qui travaillent au service de tous, dans l'intérêt général et en lien avec nos équipes de techniciens compétents.

Ce bulletin d'information, indispensable lien avec la population, vise en particulier à faire partager les missions, projets et actions

Nous relevons une multitude de défis comme, par exemple le label « Territoire durable ».

Une politique publique ne peut être réussie que si elle est comprise et partagée.

Chantal EYMEOUD

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

SERVICE MUTUALISÉ:

APPLICATION DU DROIT DES SOLS ET URBANISME

Le service ADS a déménagé dans les locaux du Trésors Public à Embrun.

L'adresse des courriers est inchangée, de même le standard téléphonique du service.

Contact:

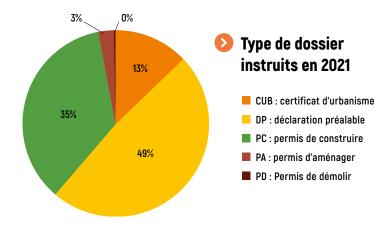
6, impasse de l'Observatoire 05200 EMBRUN service.urba@ccserreponcon.com Tél. 04.92.43.76.40

Les conditions d'accueil évoluent :

- > Accueil téléphonique le matin de 8h30 à 12h00
- > Pas d'accueil physique sur site
- > Rendez-vous physique possible, à l'appréciation du service, hors site

Le service instructeur en quelques chiffres (2021) :

- > 1093 dossiers instruits
- **> 62** RDV lors des permanences (téléphoniques et physiques)
- > 66 visites de conformités



MISE EN PLACE DE LA DÉMATÉRIALISATION

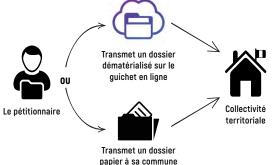
DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022

Ce service est un droit pour le citoyen, qui garde la possibilité de déposer son dossier en format papier. Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme est le seul point d'entrée des demandes d'urbanisme dématérialisées concernant

les projets sur le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon et est accessible à l'adresse suivante :

https://urbanisme.geomas.fr/gnau





FOCUS:

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) :

Ce Schéma est un document de planification qui fixe, à l'échelle d'un bassin de vie et sur le long terme, les grandes orientations de l'organisation de l'espace.

Le SCOT a vocation à aborder l'ensemble de ces sujets de façon transversale et à élaborer un projet de territoire qui conjugue au mieux les différentes politiques sectorielles.

La communauté de communes du Serre-Ponçon dispose de la compétence « SCoT » depuis la loi ALUR du 27 mars 2014, qui l'a imposée à tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Un SCoT à l'échelle du territoire de la communauté de communes du Serre-Ponçon est en projet et devrait voir le jour dans les années à venir.



L'élaboration d'un SCOT est une démarche participative que chaque acteur du territoire doit s'approprier. Lorsque celle-ci sera engagée, vous serez tenus informés de l'avancement du processus et associés à la réflexion par l'intermédiaire de réunions publiques, articles de presse...

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

« TERRE VIVANTE, D'ACCUEIL ET D'ÉQUILIBRE »

Depuis octobre 2021, la communauté de communes est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) du programme LEADER, Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale.

Le territoire concerné regroupe les communautés de communes de Serre-Ponçon et de l'Ubaye Serre-Ponçon.

Le GAL est comité de programmation composé d'élus locaux et d'acteurs de la société civile (chefs d'entreprises, présidents d'associations) qui sélectionne les projets publics ou privés et leur attribue des aides.



L'objectif du LEADER est de favoriser le développement de pratiques innovantes et expérimenter des projets répondant aux enjeux locaux de développement rural dans le cadre d'une stratégie de territoire pour 2023-2027.

FOCUS:

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'ÉCOLOGIE :

- · LANCEMENT DE L'ÉCO DÉFIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON.
- · LABEL « TERRITOIRE DURABLE UNE COP D'AVANCE.

La communauté de communes est engagée dans la transition écologique.

Le 8 mars dernier, la communauté de communes a signé une convention éco-défis avec la chambre de commerce et d'industrie la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.



PIERRE VOLLAIRE Vice-président en charge de la transition écologique :

« L'objectif de cette convention est d'accompagner les artisans et commerçants et de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau, emballage, responsabilité sociétale. »

La communauté de communes a également obtenu le niveau 2 du label une Cop d'Avance. Ce label est une reconnaissance de l'engagement de la collectivité dans une démarche de développement durable.





Pour relever le défi, la communauté de communes a choisi de bonifier 5 défis sur son territoire :

> **DECHETS**: emballage fournisseurs,

> EAU: réduction des consommations,

> ENERGIE: équipements et usages,

> TRANSPORTS: approvisionnement et déplacements,

> RESPONSABILITE SOCIETALE: Emploi et formation.

CHANTAL EYMEOUD

Présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon :

« La communauté de communes est engagée dans la transition écologique depuis plusieurs années, en travaillant sur la réduction des consommations, la production d'énergies renouvelables et la mise en place d'activités économiques respectueuses de l'environnement. Mais pour aller plus loin et atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050, les élus du territoire souhaitent créer une dynamique de coopération et d'émulation entre les collectivités publiques et les entreprises locales ».

CETTE OPÉRATION EST SOUTENUE PAR
L'ADEME ET LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION ET
DE LA CONVENTION ETAT-RÉGION-ADEME.

LA MOBILITÉ

SUR SERRE-PONÇON

Navettes, réunions publiques et enquête sur la mobilité

Cet été, les services de navettes continuent de s'étoffer avec :

- > Une nouvelle navette estivale Chorges- Chanteloube afin de désengorger l'accès à la plage. Cette navette a été mise en place par la communauté de communes du 9 juillet au 21 août avec un départ toutes les heures.
- Pour 2022, en réponse à la fermeture de nombreuses plages autour du lac de Serre-Ponçon, une ligne express Embrun Gare – Plan d'eau d'Embrun pour renforcer l'accès au plan d'Embrun avec des navettes supplémentaires tout l'été (toutes les 20 minutes).



VICTOR BERENGUEL Vice-président en charge du tourisme et de la promotion touristique :

« La mise en place de ces navettes, durant l'été 2022, répond à une véritable nécessité pour la population locale et estivale. Il est précieux au niveau communautaire de pouvoir répondre à ce besoin. ».



- > Navette estivale Chorges-Chanteloube (23 000 € dont une aide de l'Agence National de la Cohésion des Territoires dans le cadre du programme Avenir Montagne Mobilité 12 000 €)
- > Une ligne express Gare Plan d'eau (11 500 €) à Embrun
- Les premiers chiffres de fréquentation pour la navette estivale Chorges-Chanteloube en moyenne 80 personnes par jour.



CHRISTIAN DURAND

Vice-président en charge des finances et du budget :

« La communauté de communes exerce la compétence mobilité sur le territoire depuis le 1^{er} juillet 2021, en concertation avec la Présidente et les maires du territoire nous avons souhaité mettre en place pour l'été 2022 des navettes permettant de relier Chorges à la plage de Chanteloube. Cette navette gratuite permet notamment de faciliter l'accès à la plage durant la période estivale tout en étant plus respectueux de l'environnement ».



OUELOUES CHIFFRES:

Pour la navette de Chanteloube : près de 1 000 voyages sur 17 jours entre le 9 juillet et le 21 août 2022. Pour la ligne express 110 personnes par jour comptabilisées en juillet pour la « ligne express Embrun-Plan d'eau ».

Mobilité, résultats de l'enquête et synthèse des ateliers

Vous avez été nombreux à participer aux différentes phases de concertation sur la mobilité de la communauté de communes Serre-Ponçon. Les ateliers en février et mars, puis l'enquête en ligne en avril et en mai. Un grand merci ! Ce n'est pas encore fini !

La synthèse des réponses et propositions est désormais disponible.

Vous pouvez en prendre connaissance mais aussi nous partager vos remarques et suggestions en suivant le lier suivant :

https://purpoz.com/.../mobilite.../collect/on-vous-ecoute

Prochaine étape: Des ateliers de travail sur le plan d'action auront lieu à l'automne pour échanger avec les habitants sur ce qu'il faudrait prioriser et ce qu'il est possible de programmer ou non sur le territoire.





ACTUALITÉS

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Entre 2022 et fin 2023 seront créés :

- > Des parcours gravel (dont le tour du lac de Serre-Ponçon);
- Des parcours cyclo ;
- > Des parcours permanents d'orientation (à Crots-La Draye et à Réallon);
- > Des parcours trail;
- > Les circuits raquettes seront balisés.



Un plan de jalonnement de la signalétique pédestre vient d'être réalisé et se sont 250 poteaux signalétique qui vont être implantés/changés sur le territoire de la communauté de communes.

Cette signalétique sera également accompagnée dans chaque commune, de panneaux de présentation des itinéraires de randonnée.

De nombreux travaux sur les sentiers sont également programmés afin d'en améliorer la sécurité et l'état. Le sentier de la sylviculture à Pierre-Arnoux (Savinesle-Lac) va être restauré cet automne, avec de nouveaux panneaux d'interprétation.

Enfin le tour du lac à équestre est en cours de création avec le début du balisage.

L'ensemble de ces nouvelles activités sera intégré sur rando-serreponcon.com qui comprend par ailleurs les activités suivantes : escalade, via ferrata, stand up paddle.



Vice-présidente en charge des activités de pleine nature et de la mobilité douce :

« Grâce au plan de relance avec une enveloppe de 451 525 € (autofinancement 20 %) la communauté de communes est en train d'étendre son offre d'activités de pleine nature ».





Les travaux pour la voie verte dans la de travaux environ).



FLASH FINANCE > Ces travaux d'un montant de 200 000 € sont financés par l'État (appel à projet continuités cyclables 80 000 €), la Région SUD (50 000 €) le Département (30 000 €) et la Communauté de communes (40 000 €).

Pour la suite de l'itinéraire, le marché pour la maitrise d'œuvre pour les



- > Ce dossier d'un montant de 400 000 € est financé par l'Europe (200 000 €), la Région SUD (80 000 €) et la Communauté de communes (120 000 €).
- ▶ Ces aménagements permettront à terme de relier Embrun à Savines-le lac par un itinéraire réservé à la mobilité douce.

FRANCE SERVICES RETOUR SUR LE FORUM DE L'EMPLOI D'ÉTÉ À CHORGES

Le 11 mai dernier était organisé la 8ème édition du forum de l'emploi.

> Forum de l'emploi 2022 en chiffres :

- > 42 entreprises présentes
- > Au Forum: 200 postes
- > Sur le territoire de Serre-Ponçon :

262 Offres d'emploi

- > CDI, CDD, emplois saisonniers, Intérim, alternance
- > SECTEURS: Hôtellerie/Restauration, Bâtiment, Commerce, petite enfance, aide à la personne, Santé, Immobilier, aide à domicile, mécanicien
- + agences « intérim »
- 3 stands Emploi (Pole Emploi, Mission locale, Cap Emploi), 1 stand transport (SNCF),
- 1 stand CIBC, 1 Stand RPE, 1 Stand Wimoov
- > 200 visiteurs





FOCUS: ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À DOMICILE

La communauté de communes de Serre-Ponçon bénéficie du soutien financier du fonds européen FEDER ALCOTRA dans le cadre du programme ALCOTRA PITer Terres Monviso, et plus particulièrement du projet simple « IncL Bien vieillir ». Elle est chef de file de ce projet qui vise à mener des actions en faveur des seniors de l'ensemble du territoire transfrontalier des Terres Monviso.

Dans ce cadre, la communauté de communes met en place un service test d'accompagnement des seniors dans leurs démarches administratives à domicile, en collaboration avec l'association ADMR de l'Embrunais.

Conseillère administrative senior :

- > Pour les personnes de plus de 60 ans
- > Ne pouvant pas se déplacer au sein des Frances services
- > Habitant dans l'une des 17 communes de la communauté de commune de Serre Ponçon

Missions:

- Aide pour les démarches administratives (déclaration d'impôt, dossier maison de retraite...)
- › Aide à la prise de rendez-vous
- Aide au tri et rangement des papiers.





Les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives pourront contacter l'Espace France Services d'Embrun au 04.92.22.27.60 pour prendre rendez-vous avec la conseillère administrative senior qui se déplacera à leur domicile.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

SERRE-PONÇON : ACTUALITÉS :



Le relais petite enfance (RPE), anciennement Ram (relais assistants maternels), est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les enfants, les parents et futurs parents, les assistants maternels, et les gardes à domiciles.



CHANTAL ROUX

Vice-présidente en charge des actions sociales et des services de proximité :

« Depuis mai 2021 : Le RPE devient ainsi un service de référence de l'accueil du jeune enfant et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et gardes à domicile ».



Contact : Stéphanie Pilon, éducatrice spécialisée :

- > Permanences administratives sur RDV : 04 92 57 71 07 / 06 33 46 07 62 à Embrun : les lundis et mercredis de 8h30 à 12h, les mardis et vendredis de 14h à 16h30 et à Chorges : jeudi de 13h à 16h30
- > Ateliers collectifs d'éveil & socialisation : enfants/assistants maternels ou gardes à domicile à Embrun : mardi et vendredi de 9h15 à 11h45 et à Chorges : jeudi de 9h15 à 11h45

SERRE-PONÇON À LA PAGE, VOTRE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

Une carte unique pour le territoire

Le réseau des médiathèques sur Serre-Ponçon compte sept équipements communaux, afin de développer les services pour les usagers (Châteaurouxles-Alpes, Chorges, Crots, Embrun, Orres, Puy-Sanières*et Savines-le-Lac), depuis mi septembre, pour une adhésion unique vous aurez la possibilité d'accéder au catalogue commun avec des collections en plus grand nombre et un service de réservation via une navette communautaire hebdomadaire. N'hésitez pas à vous renseigner dans votre médiathèque d'inscription.



https://www.ccserreponcon.com/competences/bibliotheques-mediatheques Contact: alapage@ccserreponcon.com

Serre-Ponçon à la page, réseau des médiathèques

Le réseau des bibliothèques et médiathèques, Serre-Poncon à la Page









* Bibliothèque de Puy-Sanières : carte unique non disponible. En attente de l'informatisation de la bibliothèque.



IEAN-PIERRE GANDOIS

Vice-président en charge de la culture :

« Né en 2017 à la suite de la fusion des communautés de communes, le réseau de médiathèques Serre-Ponçon à la page continue son développement. carte unique pour les usagers est le point culminant dans le déploiement des services. Les communes membres du réseau et la communauté de communes ont travaillé conjointement à cette mise en place qui permet de bénéficier des services du réseau et des 6 bibliothèques et médiathèques ».

Exposition

La mezzanine de la Maison de Pays de l'Embrunais

communautaire qui accueille gratuitement les artistes qui en font la demande.



Si vous souhaitez exposer vos œuvres merci de déposer votre candidature à l'accueille de la maison de pays.

Votre candidature sera examinée par la commission culture.

» À partir du 6 octobre et jusqu'au 6 décembre : visages et paysages vues intérieures, peinture et gravure par Marija

LE SERVICE **PATRIMOINE SERRE-PONÇON** GUILLESTROIS-QUEYRAS

Une histoire à écrire ensemble.

Les communautés de communes de Serre-Ponçon et un nouveau projet culturel, et obtenir ensemble, pour leur territoire, le label Pays d'Art et d'Histoire.



Retrouvez l'ensemble des informations du service patrimoine Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras:

www.ccserreponcon.com/competences/culture-patrimoine

f Patrimoine Serre-Ponçon Guillestrois Queyras Contact: pah@ccserreponcon.com - 04 92 44 15 22

Focus: action culturelle du réseau des médiathèques:

Cet automne, le réseau des médiathèques vous propose : Des médiations lors de la résidence d'auteur, portée par l'association Rions de Soleil, de Karin HUET et des spectacles par l'association Octopus.



Agenda des rencontres tout public* :

- > Samedi 15 octobre de 14h à 17h : Crots Espace Morgon : Carnet de balade
- » Dimanche 23 octobre à 18h : Mairie de Puy-Sanières Salle des fêtes: Les entrevues de l'aigle

En présence de Nans, garde du Parc national des écrins, regards croisés (scientifique et littéraire à propos des aigles)

- > Mardi 25 octobre à 19h30 : Médiathèque de Chorges : Ma Routo
- > Samedi 29 octobre à 10h : Médiathèque des Orres : Ma Routo

*D'autres rencontres sont proposées avec les scolaires.

En novembre, le réseau des médiathèques propose :

Spectacles: Rose et Jacques-Henry seront en novembre dans vos médiathèques pour vous les faire (re)découvrir... Préparez-vous à ne vous attendre à rien!

- Vendredi 18 novembre à 18h : Savines-le-Lac
- > Samedi 19 novembre à 11h : Chorges
- Samedi 19 novembre à 16h : Crots
- > Dimanche 20 novembre 10h30 : Puy-Sanières
- > Vendredi 25 novembre à 18h : Embrun
- > Samedi 26 novembre à 11h : les Orres
- > Dimanche 27 novembre à 11h : Châteauroux-les-Alpes

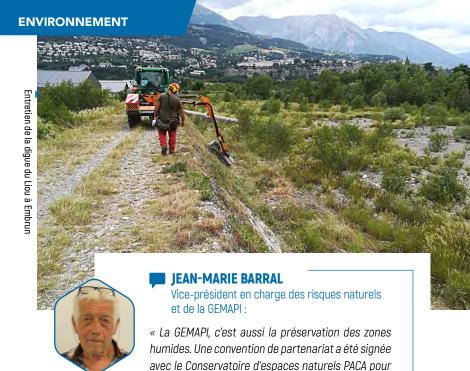
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI):

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS & TRAVAUX

En 2022, les études de mise en conformité des digues se poursuivent. La CCSP a la charge de la gestion des digues de protection contre les inondations : surveillance des ouvrages en toutes circonstances, exploitation et entretien.

Une attention particulière est portée à la digue des Moulettes, en lien avec la Commune de Chorges et avec l'appui des services de l'ONF-RTM05 et de la Préfecture, un plan d'actions est mis en œuvre pour préparer les travaux de réhabilitation de la digue et anticiper la mise en sécurité des biens et des personnes en cas de crue importante.

Des travaux d'entretien des torrents seront réalisés à l'automne sur les communes de Saint-André d'Embrun, Chorges, Embrun, Baratier et Crots. Les propriétaires riverains, qui ont la charge de cet entretien, seront informés du démarrage des travaux.



FLASH FINANCE

la définition des trames turquoise : interface entre

les milieux aquatiques et terrestres qui abrite une

grande diversité d'espèces végétales et animales ».

L'autofinancement CCSP est assuré par la taxe GEMAPI qui représente une enveloppe de 516 000 €/an.

- Travaux sur Baratier et Saint-Sauveur (2021) : 273 000 € 30% du Département des Hautes-Alpes
- Travaux de rattrapage d'entretien : 125 000 €/an 30% aides du Département des Hautes-Alpes
- Entretien des digues : 25 000 €/an 100 % CCSP
- Définition de la Trame turquoise : 73 000 € / 2 ans 70% d'aide de l'Agence de l'eau RMC. CEN PACA : 10 000 € ; CCSP : 11 900 €

LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE PRÉVENTION DES RISQUES EN MONTAGNE : STEPRIM

Lors de la délimitation des contours de la compétence GEMAPI en 2018, plusieurs points ont été mis en évidence :

- > La limite floue entre les inondations et les autres phénomènes en montagne,
- > 140 ouvrages de protection dont certains à fonctions multiples (défense contre les inondations et stabilisation de glissements de terrains par exemple) qui ne pourront apporter une protection absolue dans un contexte de changement climatique,
- → Des dépenses conséquentes à prévoir qui pèseront à la fois sur le budget de la communauté de communes au titre de la GEMAPI et sur le budget des communes qui conservent la gestion des autres risques naturels.

Partant de ce constat, l'élaboration d'une stratégie intercommunale portant sur l'ensemble des risques naturels est apparue comme la solution la plus adaptée. La « stratégie territoriale de prévention des risques en montagne » (acronyme STePRIM) prend la forme d'un contrat technique et financier signé avec l'Etat. Un premier programme est engagé sur 3 ans (2021-2024) pour améliorer la connaissance, étudier les aménagements et développer la conscience des risques.

FLASH FINANCE

Montant du programme (2021-2024) : 610 000 € - 1 poste financé à 40% par l'Etat – Etudes financées à 50% par l'Etat le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit « fonds Barnier »).

La Région Sud PACA apporte un soutien financier à la CCSP à hauteur de 81 300 €

FOCUS : LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

FORESTIERE DE TERRITOIRE (CFT) : SIGNATURE DE LA CFT



JEAN-LUC VERRIER Vice-président en charge de l'environnement :

« Engagée depuis plusieurs années en faveur de la filière forêt-bois, la communauté de communes de Serre-Ponçon a choisi de réaliser sa première charte forestière de territoire afin de démultiplier et mettre en cohérence les opérations en faveur de cette filière ».

50 structures membres du comité de pilotage ont ainsi fait émerger 12 actions prioritaires à mener sur 2022-2026, à la suite du travail de concertation (ateliers en salle, groupes de travail sur le terrain, entretiens individuels...).

Le programme de la charte forestière a été officiellement signé par les parties prenantes lors de la journée des métiers de la filière forêt-bois, organisé à Embrun par FIBOIS SUD le 25 mars dernier.



Signature Charte Forestière



NATURA 2000 : LES ACTUALITÉS



Grâce à un fructueux partenariat technique entre les acteurs du territoire (Département, PNE, ONF, communauté de communes (sentiers et N2000)) et un financement européen PITEM porté par le Département, la signalétique du massif de Morgon-Boscodon a été réactualisée (nouveaux panneaux d'information et panneaux directionnels) afin de permettre un meilleur accueil des visiteurs, ce qui contribuera à la préservation du site.

Les actions prioritaires pour l'année 2022

Parmi les 12 actions retenues dans la charte forestières, 3 sont prioritaires en 2022

- > Action n°1 : Réaliser des opérations foncières forestières (action pilotée par les Communes Forestières).
- > Action n°4 : Organiser des chantiers pilotes pour la gestion multifonctionnelle des forêts
- > Action n°5 : Organiser des opérations de régénération et de valorisation des mélézins et valoriser ces services-rendus

Ces 2 actions sont pilotées par la communauté de communes. Elles ont été engagées au printemps 2022 et seront finalisées printemps 2024.

FLASH FINANCE

Pour la CCSP, le budget des actions 4 et 5 :

Budget total : 128 000 € TTC (dont frais de personnel et prestation)

Taux de subvention : 80%

Reste à charge CCSP : 25 600 € (répartis sur 2 ans)

Le partenaire financier est l'EUROPE via le FEADER (attention ajout des logos obligatoire).

Le partenaire technique est l'association des Communes Forestières

LES TRAVAUX EN COURS

DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT

POO REDMI NOTATI

- Dévoiement réseaux eaux usées :
 - SAVINES-LE-LAC
 Rue du stade
 65 ml pour 11 475.5 €



Extension réseau eaux usées

> PUY-SANIÈRE / Hameau des Truchets 43 ml pour 8 622 €



Réhabilitation réseau usées

> EMBRUN / Rue Sénateur Bonniard

Dévoiement réseaux eaux usées :

> EMBRUN / Rue de l'Isba 105 ml pour 14 097 €

LES TRAVAUX NEUFS

> Savines-le-Lac: ASSAINISSEMENT DE LA RIVE DROITE

Ce chantier a été commencé en 2018 par la pose d'une canalisation de refoulement sous le pont de Savines-le-Lac. Ces travaux ont été menés en tranchées communes avec l'eau potable de compétence communale.

- en 2021 réalisation de Roubéyère à Coste Béraude,
- en 2022 de Coste Béraude au pied de la ZA La Paroisse, puis mise en place du futur poste de relevage des Naysses pour alimenter la conduite posée en 2018.



un chantier de près de 1.400.000 € HT, avec les subventions : Agence de l'eau de 345 375 € et Département des Hautes-Alpes de 99 295 €



MARC AUDIER

Vice-président en charge de l'assainissement :

« L'objectif du chantier est de permettre de remplacer les stations d'épuration vétustes de Picoune, Roubéyère et La Paroisse, et collecter les secteurs jusque-là en assainissement autonome de Grassette, Coste Béraude et Les Naysses. La station d'épuration de Savines-le-Lac en rive gauche a été dimensionnée pour intégrer également ces hameaux ».





FOCUS:

POURQUOI UNE TAXE DE RACCORDEMENT (PFAC)?

La PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) est une taxe à payer par chaque propriétaire qui raccorde un logement au réseau d'assainissement collectif d'où sa traduction familière en « taxe de raccordement » :

 Soit à l'occasion de la construction ou de l'aménagement d'un logement supplémentaire sur un secteur déjà équipé d'un réseau de collecte des eaux usées
 Soit à l'occasion du raccordement de logements déjà existants sur un nouveau réseau de collecte des eaux usées installé par la communauté de communes ou son délégataire VEOLIA

Le principe fondateur de cette taxe est « l'économie » réalisée par le propriétaire qui évite ainsi de mettre en place ou réhabiliter une installation d'Assainissement Non Collectif (« fosse septique »).

Le montant de cette PFAC est voté par le conseil communautaire, il est de 2 000 $\ensuremath{\mathfrak{C}}$ par logement.

Le produit de cette taxe permet de financer les charges du service (exploitation et entretien des ouvrages, financement des investissements) au même titre que la redevance (abonnement + prix au m³).

Il est rappelé que les stations d'épuration doivent être dimensionnées pour accepter la pollution produite en pointe de fréquentation...

Dans un territoire dynamique comme celui de Serre-Ponçon, les raccordements des nombreux nouveaux logements conduisent à mettre à niveau les ouvrages d'assainissement : d'où la nécessité d'une PFAC qui permette de contribuer à financer ces travaux lourds.



CETTE TAXE PRÉVUE PAR L'ARTICLE
L1331-7 DU CODE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE POUR LES LOGEMENTS
(ET L1331-1-1 POUR TOUT AUTRE
ÉTABLISSEMENT REJETANT UN
EFFLUENT « ASSIMILÉ DOMESTIQUE »
COMME LES RESTAURANTS,
COMMERCES, COIFFEURS, ...).



Saint-André d'Embrun : ASSAINISSEMENT DE CLOT OLLIVIER

Le chantier a commencé en mai 2021, pour une mise en service du poste de refoulement en avril 2022.

- rejoint la station d'épuration des Celliers qui est également en voie d'être reconstruite
- travaux menés en tranchées communes avec l'eau potable (de compétence communale) et conjointement avec un renforcement électrique du hameau (SYME et ENEDIS)



un chantier de 260 413 € HT (montant contractuel actualisé 2022)
L'objectif des travaux : desservir en assainissement un hameau que le
PLU communal envisageait de développer, alors que l'assainissement
autonome y est reconnu moyennement favorable voire inapte.



LE NOUVEAU SENTIER **PÉDAGOGIQUE**

À EMBRUN

Un sentier à vocation pédagogique destiné à recevoir des visites guidées du circuit des déchets vient tout juste d'être créé sur le site de la régie SMICTOM à Pralong.

Ce sentier peut accueillir des visiteurs intéressés par la gestion des déchets avec toutes ses filières de traitement.



Coût de l'investissement : 38 474,01 € HT

Financement:

- > RTE (dans le cadre du « Plan d'Accompagnement de Projet »): 16 928,56 € HT
- > Etat (dans le cadre de la « Dotation de Soutien à l'Investissement Local ») : 13 969,91 € HT
- > Communauté de Communes de Serre-Ponçon : 7 575,54 €



Contact : Vous pouvez contacter la régie SMICTOM au 04 92 43 76 22 pour organiser des visites en groupes préalablement constitués d'usagers ou en sorties scolaires d'enfants ou adolescents.



Circuits pédagogiques



Les horaires des déchèteries d'Embrun et Savines-le-Lac

Nouveaux horaires pour les déchèteries d'Embrun et de Savines-le-Lac. A noter que ces horaires sont à l'année.

Déchèterie Embrun :

> Lundi : 8h-12h et 14h-17h

» Mardi · fermé

> Mercredi : 8h-12h et 14h-17h > Jeudi : 8h-12h et 14h-17h

> Vendredi: 8h-12h et 14h-17h > Samedi: 8h-12h et 14h-17h

> Dimanche: 8h-12h

Déchèterie Savines-le-Lac :

> Lundi : 8h-12h > Mardi: 8h-12h Mercredi : fermé Jeudi : fermé > Vendredi: 8h-12h

> Samedi: 8h-12h et 14h-17h

Dimanche: 8h-12h *



Déchèterie Embrun



Déchèterie Savines-le-Lac



https://www.ccserreponcon.com/infos-pratiques/decheteries

* Comme chaque année, la déchèterie de Savines-le-Lac sera fermée les dimanches pendant la période hivernale, du 1er novembre 2022 au 30 avril 2023.

FOCUS:

RESSOURCERIE : HORAIRES ET SERVICES PROPOSÉS

Le magasin est ouvert tous les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h Les apports sont possibles du mardi au samedi, de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Les dépôts dans le caisson du réemploi sur le site de la déchèterie sont à éviter ces jours-là. Pour les collectes à domicile, prendre RDV au 04 92 43 76 27, pour un déplacement de l'équipe les mardis et jeudis matin.

▶ DANS LE CADRE DE SA MISSION SOCIALE, LA RESSOURCERIE A BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN EN 2020 ET 2021.



https://www.facebook.com/ressourcerie.pralong





PIERRE VOLLAIRE

Vice-président en charge des déchets :

« Le soutien financier obtenu a permis d'améliorer le dispositif d'accompagnement socio-professionnel à destination des salariés en contrat d'insertion. Sur ces 2 dernières années, ce sont 24 personnes qui ont pu être accompagnées dans la réalisation d'un projet professionnel : Emploi, formation qualifiante, création d'activité... ».



Ressourcerie - Le Magasin

LA RÉGIE SMICTOM

VOUS ACCOMPAGNE DANS LA GESTION DE VOS DÉCHETS

► DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DE LA RÉGIE SMICTOM :



Bio-seau :

Ne jetons plus nos restes de repas et épluchures dans les ordures ménagères et compostons-les! Ce bioseau, vous permettra d'apporter vos biodéchets au site de compostage partagé le plus proche de chez vous.

Le vrac ça m'emballe :

Grâce à eux, fini les sacs jetables ! Emballer vos fruits, légumes, épices avec ces sacs à vrac.





Le collecteur d'huiles alimentaires :

Fini les bouchons dans les réseaux d'eaux usées...

Grâce au collecteur d'huile, récupérez toutes vos huiles de friture, fond de poêle, huile des conserves, graisse de canard... et venez le vider en déchèterie. Ainsi, vos huiles seront recyclées.



La boite à piles :

Grâce à elle, vous pourrez stocker toutes vos piles usagées avant de les apporter à la déchèterie.



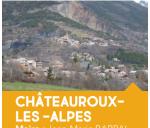


Vous ne voulez plus de publicités et d'imprimés gratuits sans adresse, dans votre boîte aux lettres ? Une solution : l'autocollant « Stop Pub » !



BARATIER

Maire: Christine MAXIMIN Population: 626 habitants au 1er janvier 2021 Superficie: 1 490 hectares Contact: 04 92 43 25 86



Maire: Jean-Marie BARRAL Population: 1 229 habitants au 1st Janvier 2019 Superficie: 9 284 hectares Contact: 04 92 43 22 04



CHORGES

Maire: Christian DURAND Population: 3 053 habitants au 1er janvier 2019

Superficie: 5 735 hectares Contact: 04 92 50 60 30 w.mairie-chorges.fr Marie de Chorges



Population: 133 habitants au 1er janvier 2019 Superficie: 5 626 hectares



CROTS

Population: 1 102 habitants au 1er janvier 2019
Superficie: 5 384 hectares
Contact: 04 92 43 13 05



EMBRUN

Maire: Chantal EYMÉOUD Population: 6 566 habitants au 1er janvier 2019 **Superficie :** 3 639 hectares **Contact :** 04 92 44 66 00 ille-embrun.fr f Embrun ma ville



LES ORRES

Maire: Pierre VOLLAIRE
Population: 584 habitants au 1er janvier 2019 **Superficie :** 7 479 hectare **Contact :** 04 92 44 00 40



PONTIS

Maire: Georges GAMBAUDO **Population:** 87 habitants au 1er janvier 2019 **Superficie :** 1 568 hectares **Contact :** 04 92 44 26 94 mairiedepontis@wanadoo.fr



Maire: Jean-Luc VERRIER
Population: 304 habitants Superficie: 1512 hectares Contact: 04 92 50 65 89 contact@prunieres.fr



PUY SAINT-EUSEBE



PUY-SANIÈRES

Maire: Bruno PARIS Population: 292 habitants au 1er janvier 2019 **Superficie:** 1 138 hectares **Contact:** 04 92 43 38 88 f commune.sanieres



Maire: Michel MONTABONE Population: 254 habitants

Superficie: 7 140 hectares Contact: 04 92 44 23 93 reallon.mairie@wanadoo.fr



SAINT-ANDRÉ **D'EMBRUN**

Maire: Jean-Marie MELMONT Population: 683 habitants au 1er janvier 2019



SAINT-APOLLINAIRE

Maire: Daniel BEY Population: 146habitants au 1er janvier 2019 Superficie: 754 hectares Contact: 04 92 44 22 33 mairie.st-apollinaire@orange.fr www.saint-apollinaire.fr



SAINT-SAUVEUR

Maire: Chantal ROUX
Population: 510 habitants au 1er janvier 2019 **Superficie:** 2 418 hectares **Contact:** 04 92 43 18 39



Maire: Bernard RAIZER
Population: 150 habitants au 1er janvier 2019 Superficie: 1 224 hectares Contact: 04 92 44 25 34 mairie@lesauzedulac.fr f Le Sauze-du-Lac



Population: 1 098 habitants au 1^{er} janvier 2019 **Superficie:** 3 048 hectares Contact: 04 92 44 20 03 mairie.savineslelac@orange.fr www.savines-le-lac.fr

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCUEILLE :

La communauté de communes de Serre-Ponçon est installée dans les locaux de l'ancien observatoire météorologique d'Embrun.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

6, Impasse de l'Observatoire 05200 Embrun Tél. 04 92 43 22 78 contact@ccserreponcon.com

Notre site Internet: www.ccserreponcon.com